

changer d → ère

PLATEFORME ÉLECTORALE





Peu importe qui on est, peu importe d'où on vient, on veut tous la même chose. Une meilleure qualité de vie aujourd'hui et un avenir inspirant pour demain. À ceux et celles qui ont bâti notre nation et à la génération qui prend le relais, je vous propose un Québec de grands projets. C'est pour ça que je me bats. C'est pour ça que l'équipe solidaire est là.

A handwritten signature in black ink, reading "Gabriel Nadeau-Dubois".

→ GABRIEL NADEAU-DUBOIS

changer d'→ère

Nous ne sommes pas condamnés à être représentés par des partis figés dans le temps et des politiciens de la vieille école. Ceux qui négligent l'éducation. Ceux qui font comme si les soins en santé mentale étaient des caprices d'enfants gâtés. Ceux qui restent les bras croisés devant les grands pollueurs. Il est temps de porter une nouvelle génération politique au pouvoir.

A handwritten signature in black ink, reading "Manon Massé".

→ MANON MASSÉ



Depuis quatre ans, **Manon Massé** et **Gabriel Nadeau-Dubois** forment une alliance intergénérationnelle redoutable. L'équipe solidaire a prouvé qu'elle était la seule capable de tenir tête à François Legault et fera campagne pour ce qui compte vraiment pour les Québécoises et les Québécois.

Nos priorités

**METTRE EN ACTION LE
MEILLEUR PLAN POUR FAIRE FACE
À LA CRISE CLIMATIQUE**

**PROTÉGER LES FAMILLES
CONTRE LA HAUSSE VERTIGINEUSE
DU COUT DE LA VIE**

**RÉGLER LA CRISE DU LOGEMENT ET
DONNER LA CHANCE À TOUTE UNE
GÉNÉRATION D'ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ**

**RECONSTRUIRE NOTRE SYSTÈME DE
SANTÉ EN MISANT SUR LA PRÉVENTION
ET L'ACCÈS AUX SOINS DE PROXIMITÉ**

**BÂTIR UN PAYS POUR TOUT LE MONDE,
MAIN DANS LA MAIN AVEC LES
PEUPLES AUTOCHTONES**

Le Québec est à une étape cruciale de son histoire. Pour relever les défis du 21^e siècle, votons pour l'équipe qui fait le seul pari qui mérite d'être lancé, celui du courage et de l'ambition. **Québec solidaire** est la seule alternative sérieuse à la CAQ.

Le 3 octobre, c'est le temps de changer d'ère.

SOMMAIRE

1. LUTTER CONTRE LA CRISE CLIMATIQUE ET RESPECTER LES LIMITES ÉCOLOGIQUES DU TERRITOIRE ET DE LA PLANÈTE

5-6

2. DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ, SOUTENIR L'ACTION COMMUNAUTAIRE ET DIVERSIFIER LES ÉCONOMIES RÉGIONALES

7-8

3. NOURRIR LE QUÉBEC AVEC DES ALIMENTS SAINS, ACCESSIBLES ET LOCAUX, EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT

9-10

4. ASSURER UNE MEILLEURE RÉPARTITION DE LA RICHESSE ET LA METTRE AU SERVICE DU BIEN COMMUN

11

5. GARANTIR ET ÉLARGIR LES SERVICES PUBLICS UNIVERSELS DE LA PLUS HAUTE QUALITÉ

12

6. SOUTENIR LES FAMILLES ET BRISER L'ISOLEMENT SOCIAL

13-14

7. ASSURER DES SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE ARRIMÉS AUX BESOINS EXPRIMÉS PAR LA POPULATION, ACCESSIBLES ET AXÉS SUR LA PRÉVENTION

15-16

8. PLACER L'ÉDUCATION PUBLIQUE AU CŒUR DE NOS COMMUNAUTÉS

17-18

9. ACCROÎTRE L'ACCÈS AUX SAVOIRS, AUX ARTS ET À LA CULTURE

19

10. RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ASSURER UNE MEILLEURE SÉCURITÉ DES REVENUS

20

11. HUMANISER LE TRAVAIL

21-22

12. ASSURER UN TOIT POUR TOUTES ET TOUS, DANS UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

23-24

14. APPROFONDIR LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE, DÉCENTRALISER LES POUVOIRS ET DÉVELOPPER UNE AUTONOMIE RÉGIONALE

26

15. COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS ET LE RACISME SYSTÉMIQUE, PARVENIR À L'INCLUSION, FAVORISER L'ÉGALITÉ DE TOUT LE MONDE ET PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ QUÉBÉCOISE

27-28

13. METTRE LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DU BIEN COMMUN

25

17. CRÉER UN QUÉBEC ENCORE PLUS FÉMINISTE

31

18. AFFIRMER L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ QUÉBÉCOISE

32

16. CONSTRUIRE LE QUÉBEC AVEC LES AUTOCHTONES ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT

29-30

19. FONDER LE PAYS DU QUÉBEC

33

20. FAIRE DU QUÉBEC UN LEADER EN SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET UNE TERRE D'ACCUEIL OUVERTE SUR LE MONDE

34

1.

LUTTER CONTRE LA CRISE CLIMATIQUE ET RESPECTER LES LIMITES ÉCOLOGIQUES DU TERRITOIRE ET DE LA PLANÈTE



Québec solidaire est le seul parti à faire de l'environnement sa priorité. La CAQ nous a fait reculer en se pliant aux demandes d'entreprises multinationales polluantes. Pour nous, le seul pari qui mérite vraiment d'être lancé, c'est le pari de l'ambition et du courage. C'est le transport en commun en ville et en région, c'est la protection de la nature, ce sont des villes et des villages où environnement rime avec qualité de vie.

1.1 Pour lutter contre les changements climatiques, Québec solidaire s'engage à adopter une loi sur le climat pour réduire d'au moins 55 % les gaz à effet de serre* par rapport au niveau de 1990, d'ici 2030, en vue d'atteindre la carboneutralité au plus tard en 2050.

Nous mettrons en place des mesures d'écofiscalité visant à faire payer aux grands pollueurs la réparation des dommages causés par leurs activités économiques. Nous instaurerons un « Budget carbone » afin de fixer des cibles annuelles et sectorielles de réduction en plus de définir des objectifs menant à la conception de plans de transition régionaux. Toutes les nouvelles initiatives gouvernementales seraient alors soumises à une analyse d'impact sur le climat et sur les populations les plus touchées.

1.2 Pour accélérer la fin de notre dépendance au pétrole, Québec solidaire s'engage à transformer en profondeur la manière dont nous nous déplaçons.

Nous lancerons, en ville et en région, un vaste chantier afin de doter le Québec d'un réseau public de chemins de fer électrifié destiné aux voyageuses et aux voyageurs et aux marchandises.

Nous ferons du transport public (tramway, trains, autobus électriques) le centre de la transformation des moyens de transport, en ville, en région et en milieu rural, et confierons ce virage à des entreprises publiques. Nous favoriserons le développement d'un système de transport qui réduira la dépendance à l'auto solo de façon à soutenir plutôt des mesures de transport actif, de développement de l'autopartage et les circuits courts.

Finalement, nous établirons un vaste réseau de bornes de recharge et un système de bonus-malus régionalisé dans l'optique d'une interdiction de la vente de tout véhicule neuf à essence d'ici 2030 et nous mettrons en place des réseaux cyclables sécuritaires dans les petites, moyennes et grandes villes.



13 Pour réaliser la transition et réduire notre consommation énergétique, Québec solidaire s'engage à accélérer la fin de l'utilisation de sources énergétiques non renouvelables.

Nous allons maintenir l'interdiction de l'exploitation des hydrocarbures sur l'ensemble du territoire québécois et le gouvernement s'assurera que la Caisse de dépôt et placement du Québec retire ses investissements dans les entreprises de ce secteur. **Tout nouveau projet de pipeline destiné au transport des hydrocarbures sera interdit sur le territoire du Québec.**

Québec solidaire s'assurera de compléter l'électrification du chauffage et d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels.

Québec solidaire s'engage à nationaliser sous contrôle régional l'ensemble des industries produisant des énergies renouvelables (éolien, solaire, etc.) afin de compléter la nature publique de la production de l'énergie au Québec et de planifier son développement.

14 Pour réduire le gaspillage et augmenter la durée de vie des produits du quotidien, Québec solidaire s'engage à mettre fin à l'obsolescence planifiée et à légiférer pour garantir le droit à la réparation.

Nous viserons prioritairement les produits électroménagers et de communication incluant les divers terminaux informatiques, en plus d'en détaxer les services de réparation. Nous instaurerons une loi contre le gaspillage alimentaire tout en interdisant graduellement les produits à usage unique lorsque possible.

15 Pour protéger la biodiversité tout en garantissant l'accès à la nature à toutes et tous, Québec solidaire s'engage à ce qu'une portion de 30 % représentative du territoire et de sa diversité écologique soit protégée d'ici 2030, particulièrement dans le Sud du Québec. Des corridors fauniques seront aménagés et nous accorderons au fleuve Saint-Laurent le statut de personnalité juridique.

Le réseau de la SÉPAQ sera élargi, les terrains urbains laissés vacants seront soumis à un droit d'expropriation lié à la création d'espaces verts et nous protégerons adéquatement les boisés existants ainsi que les milieux humides et les animaux qui les habitent, en tenant compte des initiatives citoyennes. Nous favoriserons la protection des cours d'eau tout en facilitant l'accès public aux berges maintenues dans un état naturel.

16 Pour protéger notre eau potable, Québec solidaire s'engage à réglementer l'utilisation de cette ressource qui est un bien commun essentiel. Les redevances pour les entreprises qui exploitent l'eau potable à des fins commerciales seront augmentées de façon significative et nous interdirons progressivement l'exploitation de l'eau potable par des entreprises privées à des fins d'embouteillage sur le territoire du Québec.

17 Pour protéger nos populations, incluant celles des Premières Nations, et notre territoire des effets de la crise climatique, Québec solidaire s'engage à mettre en chantier des mesures importantes d'adaptation.

2.

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ, SOUTENIR L'ACTION COMMUNAUTAIRE ET DIVERSIFIER LES ÉCONOMIES RÉGIONALES



- 2.1** Pour assurer une plus grande résilience des économies régionales, Québec solidaire s'engage à mettre en place un nouveau contrat social encadrant l'exploitation et la transformation des ressources naturelles.
- Par ce nouveau contrat, nous développerons une industrie durable et responsable en lien avec les métaux nécessaires à la production des batteries, de l'extraction jusqu'au recyclage. Nous valoriserons la production locale énergétique provenant de la biomasse et d'autres sources renouvelables et résiduelles. Nous réformerons aussi notre mode d'exploitation des forêts en développant des fermes forestières et des forêts communautaires aux usages multiples. Finalement, nous établirons des cibles d'utilisation du bois d'œuvre dans la construction, en priorisant d'abord la rénovation et la restauration écologiques de bâtis existants et, en second lieu, en allant vers la construction de nouveaux bâtiments plus écologiques.
- 2.2** Pour stimuler la consommation locale et favoriser la mise en place d'une économie sociale et circulaire, Québec solidaire s'engage à créer une certification « Fabriqué au Québec »

et une politique d'approvisionnement local.

Cette politique visera à soutenir les PME régionales par la création de centres de distribution locaux facilitant la mise en marché et la distribution des biens, produits et services locaux.

Ainsi, Québec solidaire se donnera comme priorité de développer et de maintenir les commerces de proximité.

- 2.3** Pour que l'action communautaire puisse jouer son rôle de pilier structurant des localités québécoises, Québec solidaire s'engage à augmenter à un niveau suffisant le financement à la mission des groupes d'action communautaire autonome.
- 2.4** Pour assurer une transition économique juste, nous créerons un fonds de requalification de la main-d'œuvre afin d'aider les travailleuses et les travailleurs des industries polluantes à se trouver un emploi vert à la mesure de leurs compétences.
- 2.5** Pour relocaliser notre économie, réduire notre dépendance aux importations et combattre les inégalités Nord-Sud, Québec solidaire s'engage à renégocier les traités de libre-échange qui

ont été négociés par le Canada en notre nom pour conclure des ententes commerciales de coopération avec les pays basées sur le respect des droits individuels et collectifs, notamment

ceux des peuples autochtones, ainsi que sur la justice sociale et environnementale.



La transition verte, c'est le trait d'union entre les Québécoises et les Québécois de toutes les régions, c'est le trait d'union entre la génération des bâtisseurs et la génération de l'avenir. C'est le projet de société qui peut rassembler le Québec et on est capables de le mener à bout. On a déjà fait de grandes choses, on est capables d'en faire encore.

→ GABRIEL NADEAU-DUBOIS

3.

NOURRIR LE QUÉBEC AVEC DES ALIMENTS SAINS, ACCESSIBLES ET LOCAUX, EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT



3.1 Pour nourrir les Québécoises et les Québécois avec des aliments sains, abordables et locaux, Québec solidaire s'engage à bonifier les programmes de soutien à une agriculture biologique et écologique de proximité.

Pour cela, nous mettrons en place une politique d'achat alimentaire local dans le secteur public, incluant une cible de 70 % d'aliments locaux et de 50% de repas d'origine végétale.

Nous assurerons aussi un accompagnement et une aide financière pour les agricultrices et agriculteurs afin de les aider à diminuer l'utilisation des pesticides et à atteindre la neutralité dans leur bilan de GES émis et captés, notamment en encourageant une transition vers l'agriculture végétale. Nous offrirons un soutien technique et financier pour le passage du conventionnel au biologique et rembourserons la certification biologique.

De plus, nous mettrons en place des mécanismes afin d'éviter le recours aux intrants qui présentent un danger pour la santé des populations et des écosystèmes (par exemple, le glyphosate et les néonicotinoïdes).

3.2 Pour soutenir les agricultrices et les agriculteurs, Québec solidaire s'engage à bonifier le filet de sécurité sociale leur étant destiné.

Nous réformerons les programmes d'accompagnement, de financement et de stabilisation de revenus agricoles afin que ceux-ci tiennent compte des facteurs socioéconomiques et des risques climatiques, en plus d'offrir un meilleur soutien psychosocial, notamment en embauchant des travailleuses et des travailleurs de rang, en aidant à contrer la pénurie de main-d'œuvre expérimentée et en favorisant, lorsque possible, l'automatisation.

3.3 Pour que l'agriculture reste abordable, Québec solidaire s'engage à favoriser l'accès aux terres agricoles.

Nous bloquerons l'étalement urbain et l'empiètement des villes sur les terres agricoles. Nous émettrons des règles de protection du territoire compatibles avec la production sur de petites parcelles et la construction de lieux de résidence pour les agricultrices et les agriculteurs. Nous faciliterons le développement de l'agriculture urbaine et

*Quand on cultive mieux,
c'est pas juste les productrices et
les producteurs agricoles qui en bénéficient;
c'est tout le Québec qui mange mieux.*



→ MANON MASSÉ

la production à des fins de consommation individuelle. Aussi, nous développerons des aires agricoles publiques (fiducies foncières) afin de les mettre à la disposition de la relève agricole.

3.4 Afin de diversifier l'offre alimentaire locale et la rendre plus résiliente, Québec solidaire s'engage à créer des infrastructures collectives de production et de transformation.

Nous mettrons en place un réseau public d'abattoirs régionaux tout en appuyant le développement de centres de transformation bioalimentaire régionaux pour soutenir la production et la transformation d'aliments ayant une faible empreinte écologique, notamment de protéines végétales. De plus, nous favoriserons la création des marchés publics et l'amélioration de ceux existants, ainsi que la création de circuits courts.

3.5 Pour favoriser le développement des communautés du Québec maritime, Québec solidaire s'engage à encourager la mise en marché locale des produits québécois de la mer. Nous miserons sur un système commun de traçabilité et d'identification des produits maritimes locaux et durables, ainsi que sur des mécanismes de coordination de l'offre, notamment en créant des plateformes communes de commercialisation et des réseaux de pêche soutenus par la communauté.

3.6 Afin d'implanter des normes minimales de bien-être et de sécurité des animaux, Québec solidaire s'engage à éliminer les pratiques les plus problématiques à cet égard.

3.7 Pour assurer la représentation de tous les agricultrices et les agriculteurs du Québec ainsi que de tous les modèles agricoles, Québec solidaire s'engage à modifier la loi pour favoriser le pluralisme syndical.

4.

ASSURER UNE MEILLEURE RÉPARTITION DE LA RICHESSE ET LA METTRE AU SERVICE DU BIEN COMMUN



4.1 Pour que le financement des services publics soit mieux réparti, Québec solidaire s'engage à exiger une plus grande contribution fiscale des entreprises hautement profitables et des très riches.

Nous augmenterons le nombre de paliers d'imposition des personnes à très hauts revenus tout en taxant l'ensemble des gains en capital, sauf pour de rares exceptions, telles que la vente d'une résidence principale. Nous imposerons davantage la richesse acquise ainsi que les héritages des très riches.

4.2 Pour mettre fin à l'iniquité entre les contribuables, Québec solidaire s'engage à combattre avec force l'évasion fiscale, l'évitement fiscal et les paradis fiscaux, notamment par la concertation internationale.

Nous augmenterons les effectifs de Revenu Québec afin de mieux contrôler les entreprises et pénaliser celles qui tentent d'échapper à leurs responsabilités fiscales. Nous instaurerons le principe d'un impôt minimum progressif pour les entreprises en plus d'instaurer la taxation des transactions financières.

4.3 Pour lutter contre les inégalités entre les membres de la direction des entreprises et leurs personnes employées, Québec solidaire s'engage à instaurer un salaire maximum au sein du secteur public et des sociétés d'État, ainsi que dans les entreprises qui reçoivent de l'aide financière de l'État.

4.4 Pour garantir que les fonds publics servent l'ensemble de la population, Québec solidaire s'engage à mettre fin à l'aide financière publique sans condition aux grandes entreprises.

4.5 Pour simplifier notre fiscalité, préserver notre autonomie et lutter contre l'évasion fiscale, Québec solidaire mettra en place la déclaration de revenus unique gérée par le Québec.

4.6 Pour rendre les municipalités moins dépendantes des taxes foncières et leur permettre de générer plus de revenus autonomes, Québec solidaire établira un nouveau régime fiscal pour les municipalités.

5.

GARANTIR ET ÉLARGIR LES SERVICES PUBLICS UNIVERSELS DE LA PLUS HAUTE QUALITÉ



5.1 Pour que l'accès aux services publics pour toutes et tous soit assuré, Québec solidaire s'engage à prioriser le développement des réseaux de l'éducation et de la santé.

Parce qu'aucun service de qualité n'est possible sans un personnel compétent et en nombre suffisant, nous mettrons en place des conditions de travail propices au recrutement et lancerons un programme massif d'embauches et de formation dans les secteurs public, social et communautaire.

5.2 Pour que la qualité des services publics soit à la hauteur des attentes des Québécoises et des Québécois, Québec solidaire s'engage à mettre tout en œuvre pour valoriser les métiers à prédominance féminine.

Nous bonifierons les conditions de rémunération et de conciliation famille-travail, mettrons fin aux heures supplémentaires obligatoires, encadrerons la charge de travail pour éliminer toute surcharge, comblerons les retards en termes d'équité salariale et respecterons l'autonomie professionnelle des gens œuvrant au sein des services publics.

5.3 Pour que les Québécoises et les Québécois de toutes les régions aient accès à des services similaires, Québec solidaire s'engage à réduire les inégalités de prestation en instaurant le principe de l'équité territoriale.

Afin de garantir des services publics de qualité partout au Québec, nous décentraliserons en faveur des régions les budgets et la gestion des services publics. À cette fin, nous entamerons un dialogue avec les municipalités québécoises et les autorités autochtones concernées afin de leur permettre d'offrir un seuil minimal de services publics.

5.4 Pour que l'égalité devant la loi devienne une réalité, Québec solidaire s'engage à assurer un accès équitable au système de justice.

Nous réformerons complètement le programme d'aide juridique, nous en élargirons la couverture et en étendrons les barèmes d'admissibilité. Nous développerons, favoriserons et encouragerons le recours à la justice alternative et réparatrice ainsi qu'aux programmes de déjudiciarisation lorsque approprié. Nous favorisons l'accès à un système de justice par et pour les Autochtones.

6.

SOUTENIR LES FAMILLES ET BRISER L'ISOLEMENT SOCIAL



Vieillir chez soi dans la dignité, entouré de ses proches, c'est un choix auquel tout le monde devrait avoir droit. Le vieillissement de la population sera pour le Québec un défi aussi important que les changements climatiques. Comme société, nous avons la responsabilité de prendre soin de celles et ceux qui ont bâti ce Québec qui nous rend si fières et fiers.

6.1 Pour que chaque enfant du Québec ait accès à un service éducatif de qualité et abordable, Québec solidaire s'engage à reconnaître l'éducation à la petite enfance comme un droit fondamental, et ce, peu importe le statut d'immigration de l'enfant.

Nous compléterons le réseau de CPE et de services de garde en milieu familial tout en appuyant le développement de micro-CPE dans les petites localités ainsi que dans les milieux de travail et d'études. De plus, nous valoriserons la profession d'éducatrice à l'enfance en effectuant un rattrapage salarial et en améliorant leurs conditions de travail.

6.2 Pour donner plus de temps libre aux familles et de véritables moments de répit, Québec solidaire s'engage à transformer en profondeur les programmes d'aide aux personnes proches aidantes.

Nous mettrons sur pied une nouvelle politique familiale assurant la reconnaissance de leur travail ainsi qu'un soutien financier et

la protection de leurs conditions d'emploi lors d'un congé pour raison familiale. Dans cette même optique, nous augmenterons le financement des organismes de répit destinés aux personnes proches aidantes.

6.3 Pour que les personnes âgées puissent rester dans le milieu de vie de leur choix aussi longtemps qu'elles le souhaitent, Québec solidaire s'engage à leur donner la possibilité de vivre chez elles ou avec leurs proches.

Tout en augmentant les services de soutien dès les premiers signes de perte d'autonomie, nous subventionnerons l'aménagement de maisons intergénérationnelles et la transformation des résidences ayant besoin d'être adaptées à des limitations fonctionnelles. Nous assurerons l'accès, à faible coût, au matériel de soutien à l'autonomie.

Nous rapatrierons progressivement dans le secteur public tous les soins de santé destinés aux personnes âgées, notamment en nationalisant les CHSLD privés et en favorisant le développement de lieux de résidence à but



non lucratif (coopératives, logement social, OSBL, etc.).

- 6.4** Pour renforcer les services de protection de la jeunesse et instaurer une véritable politique nationale de bienveillance de l'enfance et de la jeunesse, Québec solidaire s'engage à appliquer l'ensemble des recommandations du rapport Laurent.

Nous renforcerons et stabiliserons notamment les liens entre les différents partenaires dans leurs actions de prévention et d'intervention. De plus, un poste indépendant de commissaire au bien-être et aux droits des enfants sera créé dans le but de donner une véritable voix politique aux enfants et aux jeunes du Québec au sein de nos institutions.

- 6.5** Pour les personnes à faible revenu ayant accès au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), Québec solidaire s'engage à verser 100% du salaire lors du congé parental prévu par ce régime.

7.

ASSURER DES SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE ARRIMÉS AUX BESOINS EXPRIMÉS PAR LA POPULATION, ACCESSIBLES ET AXÉS SUR LA PRÉVENTION



Depuis plus de 20 ans, on nous promet de réduire les délais d'attente à l'urgence et d'offrir un médecin de famille à tout le monde. Résultat : l'accès aux soins de santé a reculé. Le gouvernement Legault a fait les mêmes promesses et le Québec se retrouve avec les mêmes problèmes. Au lieu de mettre des petits pansements sur une plaie géante, nous voulons faire ce qui est nécessaire pour la guérir complètement.

7.1 Pour que les services de santé et de services sociaux soient adaptés aux différentes communautés québécoises, Québec solidaire s'engage à placer les CLSC au centre de sa vision de la santé.

Avec un réseau de CLSC ouverts 24h sur 24, sept jours sur sept, accessible sur tout le territoire, nous créerons une porte d'entrée de proximité afin de permettre aux Québécoises et aux Québécois d'accéder aux services du réseau de la santé et de services sociaux. Des équipes multidisciplinaires, incluant les médecins, y seront créées ainsi que des programmes visant à offrir des services de soins préventifs dans les établissements scolaires et les services de garde. Nous réinvestirons massivement dans les programmes de prévention afin d'en faire le fer de lance du réseau de la santé et des services sociaux.

7.2 Pour bonifier les services offerts par le réseau de la santé, Québec solidaire s'engage à y inclure tous les services de santé essentiels.

En priorité, nous assurerons une couverture publique des services en santé mentale pour que tout le monde ait accès au membre du personnel d'intervention psychosociale adapté à ses besoins.

Aussi, nous mettrons en place une assurance dentaire publique, universelle et gratuite.

Enfin, nous assurerons un accès aux services de santé et de réadaptation qui sont des alternatives efficaces aux médicaments et aux interventions médicales invasives, afin de réduire la quantité de médicaments consommés et ainsi réduire drastiquement les coûts de notre système de santé.

On est en 2022 et notre système de santé est brisé. Il faut le réparer et l'élargir. Une d'assurance-dentaire pour tout le monde, des produits de contraception gratuits, des soins en santé mentale, ce sont des investissements. Les dents font partie du corps, la tête fait partie du corps et les femmes ont droit choisir pour leurs corps!



→ **GABRIEL NADEAU-DUBOIS**

7.3 Pour révolutionner les soins et l'intégration des personnes ayant des défis d'autonomie, Québec solidaire s'engage à mettre fin à l'approche comptable qui les présente comme un fardeau financier.

Des services gratuits et de qualité seront offerts en fonction des besoins des personnes en perte d'autonomie ou présentant diverses limitations fonctionnelles. De plus, ces personnes bénéficieront d'un continuum de soins et d'un accompagnement adéquat tout au long de leur vie. Elles seront soutenues afin qu'elles puissent participer à des activités qui leur sont significatives dans leur quartier, leur ville, leur communauté et leur famille.

7.4 Pour que toute la population puisse avoir accès aux médicaments dont elle a besoin, Québec solidaire s'engage à mettre sur pied Pharma-Québec ainsi qu'un régime d'assurance médicaments public et universel.

Pharma-Québec permettra de créer un centre de production local de vaccins, de médicaments génériques et de matériel sanitaire afin de prévenir les ruptures de stock et ainsi affirmer notre indépendance dans ce secteur stratégique.

7.5 Pour augmenter notre résilience face aux maladies infectieuses et aux événements climatiques, Québec solidaire s'engage à rehausser le budget de la santé publique et à assurer son indépendance du pouvoir politique.

8.

PLACER L'ÉDUCATION PUBLIQUE AU CŒUR DE NOS COMMUNAUTÉS



8.1 Pour que l'école québécoise soit au service de l'ensemble des élèves d'ici, Québec solidaire s'engage à faire de l'accès universel à une éducation de qualité une réalité.

Nous éliminerons immédiatement tous les frais scolaires facturés dans les établissements publics, du préscolaire au secondaire, incluant la formation générale des adultes et la formation professionnelle.

Nous mettrons en place une politique nationale des stages afin d'encadrer le statut de stagiaire et d'assurer la rémunération de tous les stages et entamerons une diminution des frais exigés au niveau postsecondaire, afin d'atteindre à terme la gratuité scolaire.

Nous entamerons la conversion des établissements privés qui le souhaitent en écoles publiques tout en mettant fin progressivement au financement public des écoles privées.

Nous assurerons l'accès universel aux projets particuliers dans les écoles publiques, en bannissant la sélection académique et financière pour ces projets.

8.2 Pour assurer la qualité des services dans nos écoles, Québec solidaire s'engage à établir un plancher de services professionnels.

Ainsi, les centres de services scolaires auront l'obligation d'embaucher le personnel nécessaire à l'atteinte de ces planchers pour que chaque professionnelle et chaque professionnel ait moins d'élèves à sa charge.

Aussi, nous réviserons l'indice de défavorisation scolaire afin que le financement des écoles reflète les besoins réels des communautés. Nous mettrons en place une loi de protection budgétaire afin d'empêcher qu'interviennent des coupures mettant à mal le financement durable de notre réseau scolaire.

8.3 Pour lutter contre la vétusté des écoles, Québec solidaire s'engage à établir un vaste chantier de rénovation, d'agrandissement, de verdissement et de construction pour avoir des écoles saines qui répondent aux besoins des élèves et du personnel.

8.4 Pour favoriser l'accès à l'enseignement postsecondaire sur tout le territoire, Québec solidaire s'engage à augmenter le soutien financier aux cégeps et aux universités en région en fonction de leurs besoins particuliers.

Nous favoriserons notamment la mobilité des étudiantes et des étudiants vers les cégeps et universités des régions et travaillerons à la mise sur pied d'un programme d'échange interrégional.

8.5 Pour permettre aux générations futures d'avoir une meilleure connaissance de l'histoire des Premiers Peuples, Québec solidaire s'engage à actualiser le contenu scolaire concernant les réalités autochtones, notamment en ce qui a trait à l'histoire contemporaine, la colonisation et les réalités qui en découlent.



Un de nos grands artistes a dit: «on a mis quelqu'un au monde, on devrait peut-être l'écouter». Cette phrase-là résonne plus fort que jamais. Vous, la nouvelle génération, je vous vois vous battre et ça me remplit de fierté. **Ça fait 30 ans que je me bats. C'est de vous dont on avait besoin.**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Manon Massé', with a long horizontal stroke extending to the right.

→ MANON MASSÉ

9.

ACCROÎTRE L'ACCÈS AUX SAVOIRS, AUX ARTS ET À LA CULTURE



9.1 Pour que le Québec valorise ses talents créatifs et que la population apprécie dès le jeune âge la richesse et la diversité des artistes d'ici, Québec solidaire s'engage à faire de la promotion de notre culture et de la formation des publics une priorité nationale.

Nous rendrons obligatoires quatre activités culturelles par année pour l'ensemble des élèves du primaire et du secondaire ainsi que pour les étudiantes et les étudiants des cégeps. Nous ferons de Télé-Québec un diffuseur national d'envergure en matière télévisuelle, radiophonique et numérique.

9.2 Pour assurer une décentralisation de la culture, Québec solidaire s'engage à renforcer la vie culturelle en région et à permettre aux artistes d'exercer leur art sur l'ensemble du territoire. Cela passera par un accroissement des budgets des centres culturels régionaux et municipaux, des bibliothèques, ainsi que des organismes qui jouent le rôle de pôles artistiques en région. De plus, nous soutiendrons les médias locaux afin de donner accès aux communautés à une information locale diversifiée. Dans le même esprit, un nouveau Fonds des médias permettra d'assurer la qualité du débat public par des sources d'information variées.

9.3 Pour préserver notre héritage architectural, Québec solidaire s'engage à créer « SÉPAQ-patrimoine » afin d'acquérir des bâtiments patrimoniaux pour les transformer en établissements touristiques et centres culturels.

Dans cette optique, nous créerons également une commission permanente du patrimoine afin de prendre en charge le patrimoine bâti, naturel, mobilier, archéologique et immatériel du Québec.

9.4 Pour améliorer les conditions de vie et de travail des travailleuses et des travailleurs du milieu culturel et leur assurer un niveau de vie décent, Québec solidaire s'engage à développer un modèle de sécurité de revenus pour les artistes et les travailleuses et travailleurs autonomes de ce secteur.

Dans le même esprit, nous augmenterons le financement du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Nous obligerons les bailleurs de fonds à consacrer une proportion des bourses et subventions de création aux artistes de la relève et reconnaitrons le statut d'autoprodacteur à la SODEC.

9.5 Pour renforcer la place du livre dans la société québécoise et préserver le réseau de librairies indépendantes, Québec solidaire s'engage à adopter un prix réglementé sur les livres neufs et d'assurer qu'une juste part de ce prix revienne aux autrices et aux auteurs.

9.6 Afin de faciliter la transition numérique au sein du milieu culturel québécois, nous augmenterons le financement dédié à la diffusion numérique des productions artistiques québécoises pour les rendre accessibles partout au Québec et dans le monde.

10.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ASSURER UNE MEILLEURE SÉCURITÉ DES REVENUS



Québec solidaire vous protégera contre la hausse du coût de la vie. Nous cesserons d'augmenter votre facture d'électricité, mettrons en place une assurance dentaire et diminuerons de moitié les tarifs de transport en commun. Nous détaxerons temporairement les biens comme la nourriture, les médicaments et les vêtements aussi longtemps que la crise du coût de la vie se poursuivra. Finalement, nous augmenterons le salaire minimum à 18 \$ l'heure.

10.1 Pour que toutes les Québécoises et tous les Québécois aient accès à un niveau de vie décent à la sortie du marché du travail, Québec solidaire s'engage à créer un régime de retraite public et universel. Afin de tenir compte du travail non rémunéré qui est réalisé majoritairement par les femmes, nous instaurerons dans ce régime la notion de pension minimale.

10.2 Pour offrir un salaire décent à toutes les personnes à bas salaire, Québec solidaire s'engage à hausser le salaire minimum à 18 \$ l'heure dès son arrivée au pouvoir pour ensuite l'augmenter de manière à ce qu'il permette aux personnes à bas salaire de sortir de la pauvreté.

Nous nous engageons également à fournir de l'aide financière aux PME et aux organismes communautaires avec les revenus additionnels que cette mesure engendrera à travers l'impôt.

10.3 Pour permettre à toutes et tous de vivre décemment, Québec solidaire s'engage à

bonifier l'aide sociale afin qu'elle permette à l'ensemble de ses bénéficiaires de couvrir tous leurs besoins de base. Nous mettrons également en place un projet pilote en vue de créer un programme de revenu minimum garanti.

10.4 Pour que chaque personne puisse se déplacer au quotidien de manière abordable, Québec solidaire s'engage à réduire la tarification des transports collectifs de 50 % dans une perspective de gratuité à plus long terme.

10.5 Pour lutter contre la stigmatisation et favoriser la réinsertion, Québec solidaire décriminalisera la possession simple de toutes les drogues en plus d'abolir les peines d'emprisonnement pour les amendes impayées. De plus, nous rehausserons le financement des programmes de prévention de la criminalité et de réhabilitation dans la collectivité ainsi que dans les centres de détention.

11.

HUMANISER LE TRAVAIL



11.1 Pour améliorer réellement la qualité de vie de la population et la conciliation famille-travail, Québec solidaire s'engage à réduire le temps de travail.

Pour cela, nous réformerons la Loi sur les normes du travail pour qu'un minimum de 10 congés payés (maladie/famille) et de 12 jours fériés soient accordés à l'ensemble des personnes salariées et nous instaurerons le principe d'un jour férié par mois ainsi que l'accès à un minimum de 4 semaines de vacances par année.

En concertation avec les travailleuses et les travailleurs ainsi que les organisations qui les représentent, nous instaurerons progressivement la semaine de 35 heures de travail sans perte de salaire.

11.2 Pour que le télétravail profite aux personnes salariées, Québec solidaire s'engage à faciliter et à baliser cette pratique et à garantir le droit à la déconnexion.

Le télétravail doit découler du choix des personnes salariées et non des personnes dirigeantes. Ces dernières devront compenser financièrement l'achat des outils nécessaires à la tâche à domicile. Aussi, des frontières claires seront instaurées entre vie professionnelle et personnelle afin de permettre aux personnes salariées de profiter de temps de qualité sans interférence du travail.

11.3 Pour que les travailleuses et les travailleurs aient véritablement un mot à dire dans la gestion de leur milieu de travail, Québec solidaire s'engage à accroître leur participation directe dans les décisions qui les concernent dans leur milieu.

Pour démocratiser la vie au travail, nous faciliterons le processus de syndicalisation en plus d'étendre l'autonomie des personnes salariées dans la définition de leurs tâches quotidiennes. En cas de conflit de travail, nous envisagerons la suspension, pour la durée du conflit, de toute forme de subvention étatique, avantages fiscaux ou soutien gouvernemental à l'entreprise.

Aussi, nous favoriserons et accompagnerons la création de coopératives de travailleuses et travailleurs.

11.4 Pour lutter contre l'insécurité économique et la précarité au travail, Québec solidaire s'engage à protéger les travailleuses et les travailleurs en interdisant le recours au lock-out et en étendant le droit de grève pour les travailleuses et les travailleurs, entre autres en abaissant les quotas de services essentiels dans le secteur public. De plus, afin de ne pas bafouer le droit de négociation collective, un gouvernement solidaire évitera d'utiliser des lois spéciales pour forcer un retour au travail en cas de conflit.

Nous bannirons le recours aux agences de placement de personnel dans le réseau de la

Je suis de la génération des courriels de fin de soirée, des jobines de fin de mois et du temps supplémentaire obligatoire. Je suis de la génération du burnout et de l'anxiété au travail. Entre travailler pour vivre et vivre pour travailler, la frontière est floue. François Legault vous propose de travailler plus. Et si on travaillait mieux, tout simplement?



→ **GABRIEL NADEAU-DUBOIS**

santé et réduirons au maximum leur utilisation dans les autres secteurs, tout en limitant le recours abusif au statut de travailleur autonome. En cas de licenciement, nous introduirons la notion d'indemnité obligatoire.

11.5 Pour faire respecter les droits des travailleuses et des travailleurs engagés par les plateformes numériques, Québec solidaire s'engage à leur accorder les protections légales de la Loi sur les normes du travail.

11.6 Un gouvernement de Québec solidaire amendera la « loi anti-scab » en élargissant le concept d'« établissement » pour inclure toutes les personnes qui travaillent pour une entreprise en incluant le télétravail, sans égard au lieu concret où elles effectuent ce travail.

11.7 Nous réformerons le régime de santé et sécurité au travail afin d'assurer une meilleure prévention, d'élargir la couverture du régime et de verser des indemnités plus justes.

12.

ASSURER UN TOIT POUR TOUTES ET TOUS, DANS UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ



Avoir un chez-soi abordable et confortable ne devrait pas être un luxe. Québec solidaire est le seul parti à proposer un plan crédible et ambitieux pour régler la crise du logement. Avec un gouvernement solidaire, les hausses de loyer abusives seront chose du passé. Contrôler l'augmentation des loyers permettra aux ménages d'économiser en moyenne 850 \$ par année. L'accès à la propriété est un rêve inaccessible pour trop de familles. Québec solidaire mettra sur pied un programme audacieux d'achat public de maisons afin de les vendre à prix abordable et les protéger de la spéculation.

12.1 Pour que tout le monde puisse avoir accès à un logement décent et abordable, Québec solidaire s'engage à entamer un grand chantier de construction de 50 000 logements sociaux écoénergétiques en privilégiant la mixité sociale pour toutes les catégories de population et veillera à améliorer l'accès à un logement décent aux personnes autochtones vivant en milieu urbain ou en communauté.

12.2 Pour que les logements locatifs deviennent abordables, Québec solidaire s'engage à mieux protéger les droits des locataires.

Nous mettrons en place un contrôle obligatoire des coûts de location appuyé sur un registre des loyers. Nous bonifierons le système d'inspection des bâtiments afin de garantir leur salubrité. Finalement, nous améliorerons la protection des locataires contre les «rénovictions» et autres évictions abusives.

12.3 Pour contrer la hausse abusive du prix des maisons et des logements, Québec solidaire s'engage à lutter contre la spéculation immobilière et la surenchère.

Nous favoriserons les modes non marchands d'accession à la propriété, dont les fiducies foncières et les coopératives d'habitation. La transformation de l'usage des logements ou des maisons à des fins touristiques sera grandement contrôlée, principalement en milieu urbain, ainsi que la possession de logements par des investisseurs de provenance étrangère ou des entreprises financières.

12.4 Pour que nos milieux de vie soient sains et adaptés aux changements climatiques, Québec solidaire s'engage à mettre en place une politique de verdissement des milieux urbains afin de lutter contre les îlots de chaleur.

À cela s'ajoutera une politique destinée à protéger les berges, notamment dans la perspective de réduire les risques d'inondation saisonnière.

- 12.5** Québec solidaire ajoutera une taxe de 0,5 à 1 % sur les logements vacants pour inciter les propriétaires à louer ou vendre leur propriété.
- 12.6** Afin d'empêcher que des locataires aient à abandonner leurs animaux de compagnie, Québec solidaire interdira les clauses de baux résidentiels interdisant les animaux de compagnie.



On est capables de mieux payer le monde que 13,50\$ de l'heure quand un bungalow à Longueuil coûte un demi-million de dollars. On est capables de faire quelque chose pour freiner les hausses de loyer et construire des logements sociaux qui ne sont plus synonymes de pauvreté, mais de fierté. On a donné assez de chances aux spéculateurs, donnons donc une chance aux jeunes familles.

→ GABRIEL NADEAU-DUBOIS

13.

METTRE LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DU BIEN COMMUN



13.1 Pour mettre fin à la concurrence déloyale des géants du web, Québec solidaire s'engage à rapatrier les pouvoirs en culture et en télécommunications afin d'imposer davantage les multinationales du numérique et de financer la culture et les médias d'ici.

De plus, nous exigerons des différentes plateformes numériques qu'elles garantissent l'accès et la mise en valeur de contenu québécois.

13.2 Pour assurer un accès à Internet haute vitesse dans toutes les régions, Québec solidaire s'engage à créer un bureau de projet responsable d'étudier la faisabilité d'instauration de Réseau-Québec, une société d'État responsable d'offrir une infrastructure publique pour Internet.

Nous rendrons également accessible le réseau cellulaire à moindre coût.

13.3 Pour assurer la sécurité de nos données personnelles et atteindre la souveraineté numérique, Québec solidaire s'engage à rendre plus sécuritaire le stockage de données personnelles en les protégeant du contrôle des GAFAM et en développant des infrastructures locales de stockage.

Québec solidaire donnera à la vérificatrice générale le mandat de conduire une revue systématique de la sécurité des infrastructures numériques québécoises et des processus d'acquisition de logiciels et de matériel informatique.

13.4 Pour réduire la fracture numérique et favoriser la littératie numérique de la population, Québec solidaire s'engage à une démocratisation des outils technologiques.

Pour cela, il renforcera un réseau d'ateliers de fabrication numérique, notamment dans les bibliothèques, et s'engage à une plus grande accessibilité des services publics numériques.

14.

APPROFONDIR LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE, DÉCENTRALISER LES POUVOIRS ET DÉVELOPPER UNE AUTONOMIE RÉGIONALE



14.1 Pour consolider notre système démocratique et faire en sorte qu'il reflète réellement la volonté populaire, Québec solidaire s'engage à réformer le mode de scrutin.

Nous établirons un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire qui rendra possible l'atteinte de la parité homme-femme. Nous permettrons la tenue de référendums d'initiative populaire ainsi que la révocation des personnes élues par leurs électrices et leurs électeurs. Pour élargir la participation au débat public, nous fixerons le droit de vote à 16 ans.

14.2 Pour que la politique québécoise soit réellement entre les mains des citoyennes et des citoyens, Québec solidaire s'engage à mettre en place des instances régionales de gouvernance dotées de budgets et de pouvoirs reconnus.

14.3 Pour augmenter la transparence et lutter contre la corruption, Québec solidaire s'engage à faciliter l'accès à l'information d'intérêt public en obligeant les institutions gouvernementales à publier dans un format compréhensible et accessible les informations dont elles disposent.

14.4 Pour que les services publics soient centrés sur la population à desservir, Québec solidaire ramènera la gouvernance locale et développera des mécanismes de reddition de compte et de participation citoyenne dans les lieux décisionnels.

14.5 Québec solidaire élargira la participation démocratique aux élections municipales aux personnes immigrantes avec résidence permanente.

15.

COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS ET LE RACISME SYSTÉMIQUE, PARVENIR À L'INCLUSION, FAVORISER L'ÉGALITÉ DE TOUT LE MONDE ET PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ QUÉBÉCOISE



15.1 Pour reconnaître la réalité du racisme dans la société québécoise, Québec solidaire s'engage à mettre sur pied une commission d'enquête sur le racisme systémique et à en appliquer les recommandations.

De plus, nous veillerons à ce que les recommandations qui ont déjà été émises par la Commission des droits de la personne soient appliquées.

15.2 Pour faciliter l'intégration des personnes issues des minorités discriminées et permettre leur épanouissement professionnel, nous veillerons à l'application et au renforcement des programmes d'accès à l'égalité en emploi.

Québec solidaire s'engage donc à instaurer dans tous les organismes du secteur public un taux d'embauche de 25 % pour les minorités visibles et ethniques, jusqu'à l'atteinte de la cible globale de 18 %. De plus, nous veillerons au renforcement du programme d'accès à l'égalité en emploi pour les groupes minorisés, notamment dans le secteur public québécois.

Québec solidaire s'engage de surcroît à hausser le taux d'embauche temporaire des personnes en situation de handicap jusqu'à l'atteinte d'une cible globale de 10 %.

15.3 Pour réduire la judiciarisation dont sont victimes les personnes autochtones, racisées et marginalisées, Québec solidaire s'engage à lutter contre le profilage dont celles-ci sont victimes.

Nous allons revoir les modes d'intervention policière pour éviter le recours aux moyens coercitifs, bonifier la formation des policières et des policiers et élargir le recours à des patrouilles policières comprenant des intervenantes et des intervenants psychosociaux.

15.4 Pour favoriser le vivre-ensemble, Québec solidaire s'engage à soutenir davantage l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, à l'école comme dans les organisations sociales ainsi que les milieux de vie et de travail de la population, en valorisant notamment l'éducation populaire et interculturelle tout au long de la vie.

Nous soutiendrons le développement de contenus d'éducation portant sur l'interculturalisme ainsi que les rapports égalitaires, de non-violence et de solidarité. Nous assurerons dans nos programmes une présentation juste de l'histoire et des réalités contemporaines des peuples autochtones en collaboration avec ceux-ci.

15.5 Afin de lutter contre le capacitisme, Québec solidaire s'engage à adopter une véritable loi sur l'accessibilité universelle.

Nous financerons massivement les politiques d'accessibilité universelle des municipalités et des sociétés de transport. De plus, toute nouvelle construction commerciale devra être élaborée à partir des principes du design

universel afin de garantir l'accessibilité à toutes et à tous, et nous instaurerons des incitatifs financiers pour compenser les dépenses qui visent à appliquer l'accessibilité universelle dans le milieu de travail. Finalement, nous mettrons tout en œuvre pour rendre les loisirs accessibles aux personnes en situation de handicap, de même que les activités culturelles, sociales, sportives et de plein air.



*Être forts avec les faibles et faibles avec les forts,
moi ça me rend pas fier. Le Québec que j'aime, c'est le Québec
qui se tient debout, qui ouvre les bras et qui a du coeur.*

→ GABRIEL NADEAU-DUBOIS

16.

CONSTRUIRE LE QUÉBEC AVEC LES AUTOCHTONES ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT



16.1 Pour concrétiser les droits des Premières Nations et des Inuit sur leurs territoires, Québec solidaire s'engage à s'assurer de leur consentement préalable, libre et éclairé et de leur participation réelle lors de tout projet prévu sur leurs territoires, le tout en conformité avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Nous instaurerons le principe de la gestion de nation à nation entre l'État québécois et les communautés en matière de développement, de conservation et d'exploitation des ressources naturelles.

16.2 Pour accroître la capacité des communautés autochtones à s'autodéterminer, Québec solidaire s'engage à leur confier la gestion et l'administration de certains services publics les concernant.

En priorité, nous soutiendrons le transfert des services de la protection de l'enfance et de la jeunesse à des instances autochtones. Nous nous assurerons que les personnes qui y travailleront aient accès à toute la formation nécessaire.

16.3 Pour valoriser les cultures autochtones, Québec solidaire s'engage à être un partenaire actif de la protection des langues des Premières Nations et des Inuit. En vertu du droit à l'autodétermination des Peuples autochtones, nous financerons et soutiendrons leurs initiatives linguistiques. Nous soutiendrons l'enseignement des langues traditionnelles et des savoirs ancestraux auprès des jeunes Autochtones.

16.4 Dès le début de son mandat, Québec solidaire s'engage à se mettre en action afin que justice soit rendue pour les enfants autochtones disparus ou inhumés dans les pensionnats.

Avec l'accord et en collaboration avec les communautés concernées, nous nous assurerons que l'ensemble des sites d'anciens pensionnats soient fouillés et que des enquêtes de coroners soient mises en place. Nous accompagnerons les familles qui le souhaitent afin qu'elles puissent tenir les cérémonies et les événements commémoratifs qu'elles jugent appropriés pour honorer la mémoire de leurs proches décédés.



Il est temps de tourner le dos aux vieux réflexes paternalistes. Il est temps de construire une vraie relation de nation à nations, avec comme fondation l'autodétermination de tous les peuples sur ce territoire.

→ MANON MASSÉ

Pour rendre hommage aux enfants disparus, aux personnes survivantes des pensionnats, à leurs familles et à leurs communautés et permettre une réelle réconciliation entre les nations, Québec solidaire s'engage à faire du 30 septembre, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, un congé férié pour toutes les Québécoises et tous les Québécois.

16.5 Pour reconnaître concrètement le racisme systémique auquel sont confrontés les Premières Nations et les Inuit, Québec solidaire s'engage à adopter le «principe de Joyce».

En étroite collaboration avec les autorités autochtones concernées, nous travaillerons sans relâche à assurer un accès équitable et non discriminatoire aux Autochtones du Québec aux services sociaux et de santé en portant une attention particulière au traitement des femmes et des enfants.

17.

CRÉER UN QUÉBEC ENCORE PLUS FÉMINISTE



17.1 Pour que l'égalité devienne une réalité, nous rendrons obligatoire l'atteinte de la parité au Conseil des ministres et dans l'ensemble des postes décisionnels des services publics et des sociétés d'État.

17.2 Pour lutter contre la violence faite aux femmes, Québec solidaire s'engage à mettre en oeuvre les recommandations du rapport transpartisan *Rebâtir la confiance*.

Nous assurerons l'accompagnement psychosocial et juridique des personnes victimes de violence afin de mieux les soutenir. Nous investirons tous les moyens nécessaires pour l'instauration la plus rapide possible du tribunal spécialisé en matière d'agressions sexuelles et de violence ciblant spécifiquement les femmes.

17.3 Pour mettre fin à la discrimination salariale basée sur le genre, Québec solidaire s'engage à élargir la portée de la Loi sur l'équité salariale, et à améliorer les délais de traitement des exercices de maintien et de plaintes en cette matière.

Nous nous assurerons notamment que les salaires en vigueur dans les secteurs d'emploi à prédominance féminine soient revus à la hausse pour qu'ils correspondent équitablement aux salaires en vigueur dans les secteurs d'emploi à prédominance masculine de diplomation ou expérience équivalentes. Nous soutiendrons les femmes qui veulent s'engager dans des emplois à prédominance masculine et inciterons les hommes à s'engager dans les emplois à prédominance féminine.

17.4 Pour s'assurer que l'ensemble des lois, programmes et stratégies gouvernementales aient un impact positif sur toutes et tous, Québec solidaire s'engage à mettre sur pied un ministère Femmes et égalité des genres et nous prendrons en compte, dès le début de notre mandat, les perspectives intersectionnelles et d'analyse basées sur le genre dans l'ensemble de nos décisions.

Ce ministère offrira notamment une vision globale de ces questions, s'assurera que tous les ministères québécois appliquent une analyse intersectionnelle basée sur le genre dans le cadre de leurs activités, et permettra des suivis multisectoriels en matière d'agressions sexuelles, de violence conjugale, de pauvreté, d'accès au pouvoir et de toute autre forme de discrimination.

17.5 Pour assurer un accès juste et équitable à la contraception, prévenir les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et éliminer le sexisme dans le prix de certains produits et services, Québec solidaire s'engage à rendre la contraception gratuite et à éliminer la « taxe rose ». Nous donnerons également un accès gratuit aux produits d'hygiène menstruelle, réutilisables ou non.

17.6 Un gouvernement de QS portera une attention particulière au droit à l'avortement ici et ailleurs dans le monde et se montrera solidaire de toute lutte exigeant la généralisation de ce droit.

18.

AFFIRMER L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ QUÉBÉCOISE



18.1 Pour mieux protéger le français, Québec solidaire s'engage à promouvoir son usage dans tous les milieux de travail.

Nous appliquerons la loi 101 à l'ensemble des entreprises de dix personnes employées et plus en ce qui a trait à la démarche de francisation. De plus, nous limiterons l'exigence induite de la maîtrise de l'anglais à l'embauche.

18.2 Pour défendre avec fierté la spécificité linguistique du Québec, Québec solidaire s'engage à réaffirmer le fait que le français est notre seule langue officielle.

Nous renforcerons l'application de la loi 101 dans le monde numérique, y compris dans l'affichage.

18.3 Pour que le français soit véritablement notre langue commune, Québec solidaire s'engage à en faire un meilleur vecteur d'intégration.

Nous bonifierons le financement du réseau d'enseignement supérieur francophone afin de le rendre plus attractif auprès des non francophones et appliquerons la loi 101 aux écoles privées non subventionnées.

Nous soutiendrons la production médiatique et artistique des personnes non francophones qui font le choix d'œuvrer en langue française. Nous distribuerons des bons culturels aux personnes nouvellement arrivées afin de faciliter leur accès à la culture québécoise francophone.

18.4 Dans un esprit inclusif et de fierté culturelle, Québec solidaire reconnaîtra la langue des signes québécoise (LSQ) et facilitera son usage et son enseignement par l'adoption d'une politique d'aménagement linguistique conséquente.

On est solidaires des Américaines, on est solidaires des femmes, partout dans le monde, qui luttent pour le droit à l'avortement, qui luttent pour avoir le plein contrôle sur leur corps et sur leurs vies. Même ici au Québec, la lutte n'est pas terminée. Il y a présentement des mères qui restent à la maison au lieu de retourner au boulot, parce qu'elles n'ont pas le choix, parce qu'elles ne trouvent pas de place en service de garde pour leurs enfants. Ça aussi, c'est un recul pour les femmes. Je connais une seule façon de ne pas reculer: c'est d'avancer.

→ MANON MASSÉ

19.

FONDER LE PAYS DU QUÉBEC



Le Québec a besoin de bien plus qu'un changement de gouvernement. Il a besoin d'un système politique différent. À Québec solidaire, ce qui nous pousse vers l'indépendance, c'est l'envie d'un nouveau projet de société, celui de bâtir un pays pour tout le monde. Se donner un pays, c'est la meilleure façon de transformer la société. Et changer le monde, ça commence par le Québec.

19.1 Pour que le peuple du Québec puisse affirmer son droit de décider de son avenir, Québec solidaire s'engage à lancer une démarche d'assemblée constituante dès son arrivée au pouvoir.

L'Assemblée constituante sera paritaire et représentative, composée de personnes élues au suffrage universel et aura pour mandat d'élaborer un projet de constitution pour un Québec indépendant. Ce projet sera soumis à la population par référendum et le processus sera soutenu et promu par le gouvernement solidaire.

19.2 Pour que le pays du Québec soit à l'image de ses premières occupantes et ses premiers occupants, Québec solidaire s'engage à inviter les peuples autochtones dans chaque étape de la démarche d'accès à l'indépendance.

Nous entamerons alors un dialogue de nation à nations afin d'identifier et de mettre en place les meilleures conditions pour s'affranchir

de la Loi sur les Indiens et offrir aux nations concernées un réel droit à l'autodétermination.

19.3 Pour que le peuple du Québec puisse affirmer son autonomie face à la Couronne britannique et la légitimité démocratique de l'Assemblée nationale, Québec solidaire s'engage notamment à abolir le poste de lieutenant ou de lieutenant-gouverneure et le serment d'allégeance au monarque du Canada.

Seul le serment envers le peuple sera exigé pour l'entrée en fonction de la députation à l'Assemblée nationale.

19.4 Pour que le peuple du Québec affirme sa souveraineté, Québec solidaire s'engage à remettre en question les accords et conventions internationales économiques et militaires signés par le Canada, non seulement ceux de libre-échange, mais aussi les accords militaires et les ententes fiscales qui protègent la grande entreprise et les plus riches.

20.

FAIRE DU QUÉBEC UN LEADER EN SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET UNE TERRE D'ACCUEIL OUVERTE SUR LE MONDE



20.1 Pour que toutes et tous puissent développer leur plein potentiel, Québec solidaire s'engage à élargir la reconnaissance des diplômes des personnes immigrantes et à soutenir leur intégration dans le marché du travail en conformité avec leur niveau de qualification.

Nous veillerons également, lorsque possible, à l'élaboration de formations spécifiques permettant l'acquisition de certaines compétences précises manquantes pour des emplois en grave pénurie de main-d'œuvre ou s'inscrivant dans le développement durable.

20.2 Pour répondre aux diverses crises qui secouent la planète, Québec solidaire s'engage à faciliter l'immigration de nature humanitaire et climatique.

Nous voulons faire du Québec un sanctuaire et une véritable terre d'accueil tout en facilitant l'accès à la citoyenneté pour celles et ceux qui sont déjà sur le territoire. Grâce au rapatriement des pouvoirs fédéraux, nous régulariserons le statut des personnes immigrantes précaires ainsi que des travailleuses et des travailleurs essentiels qui ont œuvré durant la pandémie.

20.3 Pour faciliter l'inclusion des personnes nouvellement arrivées, Québec solidaire s'engage à créer des carrefours locaux en immigration.

Ces carrefours devront favoriser l'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions du Québec et leur offrir des services soutenus d'accueil et de francisation en partenariat avec le milieu communautaire, les entreprises et les services sociaux.

20.4 Considérant le caractère international de la crise climatique et sanitaire dans un contexte d'inégalités Nord-Sud exacerbées et pour devenir un leader sur la scène internationale, Québec solidaire s'engage à modifier la mission de la diplomatie québécoise pour sortir de la logique marchande afin:

- de défendre la lutte aux changements climatiques et à l'évasion fiscale, la démocratie et les droits humains;
- de permettre aux populations des pays du Sud d'avoir accès aux vaccins;
- de permettre aux pays du Sud d'avoir les moyens pour engager une transition juste et verte, notamment en supprimant les dettes de ces pays aux banques du Nord.

PLATEFORME ÉLECTORALE



Québec solidaire 2022

Ruth Messier, Agente officielle, Imprimeur Graphiscan